

# Créateurs de droits nouveaux



## CONGÉ D’AFFIRMATION DE GENRE ET SI L’ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?

Les entreprises des IEG sont engagées en faveur de la diversité. Des actions sont mises en œuvre pour lutter contre toutes discriminations, dont celles liées au sexisme et à l’homophobie.

Pour FO Énergie, le monde du travail a son rôle à jouer pour lutter contre toutes les discriminations. Il faut aller plus loin et de manière plus concrète, notamment concernant l’accompagnement des salariés transgenres dans leur transition.



Moins de 50 % des membres de la communauté LGBTQIA+ vivent ouvertement leur identité de genre ou leur orientation sexuelle sur leur lieu de travail.



# 67 %

La transphobie entraîne une exclusion. des personnes en transition avant leur intervention médicale pensaient au suicide contre seulement 3 % après.  
(source : Bailey et coll, 2014)



**Revendication  
FO Énergie**  
Création d’un  
**Congé  
d’affirmation  
de genre**  
pour permettre aux  
salariés concernés  
salariés  
de vivre leur transition  
dans les meilleures  
conditions.

Si l’homophobie reste un sujet à combattre, la transphobie doit l’être également. Cela passe par une évolution des mentalités, mais également par une prise en compte de ces questions par les entreprises des IEG et un accompagnement des salariés concernés. Pour FO Énergie, la création de droits nouveaux contribuant à lutter contre toutes discriminations et améliorant les conditions de travail des personnels est essentielle.



## Élections professionnelles novembre 2023

